

COMPTE RENDU DU CCAS du 4 septembre 2020 à 20h15

Nombre de conseillers en exercice: 9

Nombre de présents: 8

Date de la convocation: 20/08/2020

Nombre de votants: 8

Date de la publication: 20/08/2020

Nombre d'absents excusés:1

Nombre d'absents non excusés:0

PRESENTS:M. COUET Rémi –Mme DEPORTES Émilie–Mme FROGER Pierrette –Mme LE MER Anne–Mme THOUANEL Annick –Mme FRANCO Denise–Mme ARRIBARD Anne –Mme THORAVAL Marie-Claude

ABSENT EXCUSÉ: M. GUILBERT Pierre-Olivier

ABSENT NON EXCUSÉ:

SECRETAIRE: Mme LE MER Anne

1.Décision sur l'organisation du repas des aînés 2020

A) Restauration

Mme FRANCO nous indique que :

- le « Bœuf Limousin » est à des tarifs plus élevés que notre budget (35-38 eur)
- K. Michel a déjà des repas ce jour-là. Elle peut nous proposer des plats à réchauffer sur place par nous-mêmes, sans le service.
- « autour de cocotte » : non

En raison du nombre de personnes qui seraient présentes, la salle communale est trop petite.

Mme ARRIBARD émet la possibilité de réaliser le repas au restaurant :

- les 11 écluses : ne prend pas de réservation pour cette date avant fin septembre 2020.
- Lucas (Cardroc) : serait possible, grande salle de disponible

B) Situation Covid

Il n'y a pas de visibilité sur les mois à venir.

La population invitée est « à risque ». Une partie de nos aînés ne viendraient peut être pas.

Les mesures de sécurité (distanciation, ...) rendraient l'événement moins convivial.

Le repas pourrait être annulé jusqu'à la dernière minute si la réglementation évoluait.

C) Vote pour le maintien du repas sur 2020

Après avoir délibéré et à l'unanimité (8 contre), les membres de la commission :

- Refusent le maintien du repas.

Le repas des aînés n'aura donc pas lieu en 2020.

D) Vote pour le report du repas à 2021

Après discussion et à l'unanimité (8 pour), les membres de la commission :

- Approuvent le report au 8 mai du repas des anciens combattants, des aînés et de la classe 0 et l'ajout de la classe 1 à cette date.

E) Organisation du repas 2021

Le lien entre les habitants, les moments de convivialités sont importants. Il a donc été décidé d'une date afin de s'y préparer. Celle-ci pourra changer en fonction de l'évolution de la Covid.

- Il faudra prévoir de réserver le restaurant longtemps à l'avance. Mme ARRIBARD se renseigne (Cardroc, chez Lucas).

- Mme ARRIBARD propose d'ouvrir ce repas aux personnes nées à Saint Brieuc des Iffs sur les années terminant en 0 et 1, même si elle n'habite plus la commune.

Certaines de ces personnes sont effet toujours très attachées à la commune et ce repas serait ainsi l'occasion de retrouver les amis d'enfance.

Les membres présents approuvent cet élargissement des invitations.

Mme ARRIBARD, Mme FRANCO et Mme THOUANEL vont se pencher sur les archives de la commune afin de lister les personnes concernées et tenter de les retrouver.

Séance close à 21h10

Prochaine Commission CCAS: la date sera décidée en fonction des évolutions de la Covid